

# RANDO' BUS

LES PAYSAGES DU GRAND SITE ACCESSIBLES  
EN TRANSPORT EN COMMUN !

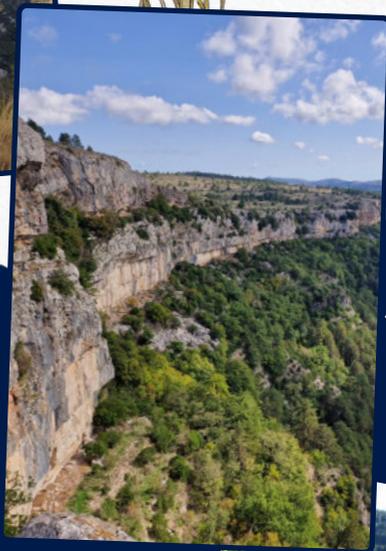
Lodève



Baume  
Auriol



Cirque de  
Navacelles



Lodévois  
& Carzac  
TOURISME  
AU CŒUR DES GRANDS SITES





© Office de Tourisme Lodévois & Larzac - Vue sur la Baume Auriol

Réalisation : Corentin Le Roux / Léna Faury / 2024-2025  
Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles  
3 av. du Sergent Triaire  
30120 LE VIGAN  
contact@cirquenavacelles.com  
04 99 54 27 03  
www.cirquenavacelles.com

Version travaillée en partenariat avec :  
- L'Office de Tourisme Lodévois & Larzac  
- Hérault Transport et la Région Occitanie

Crédits 1<sup>ère</sup> et dernière de couverture :  
© Léna Faury & Chloé Camérola + photos créditées dans le livret  
© Office de Tourisme Lodévois & Larzac

Fonds de carte :  
© Institut national de l'information géographique et forestière - IGN SCAN25



Lodévois  
& Larzac  
TOURISME  
AU CŒUR DES GRANDS SITES



Hérault  
Transport



# Sommaire

1	Le bus Lodève - Baume Auriol : pour aller au Cirque de Navacelles ou ailleurs...	p. 4
2	Les préparatifs	p. 6
3	Les itinéraires Rando'bus	p. 10
	1. PR du Camin Farrat	p. 10
	2. PR du Cirque du Bout du monde	p. 12
	3. Traversée du Cirque du Bout du monde jusqu'à Soubès	p. 14
	4. De La Vacquerie à Lodève par le GR7®	p. 16
	5. PR de Notre-Dame-de-Parlatges	p. 18
	6. Petite Traversée du causse du Larzac	p. 20
	7. PR des Rajols	p. 22
	8. PR Causses et gorges de la Vis	p. 24
4	Pour aller plus loin Carte du Grand Site, coordonnées des Offices de Tourisme, les navettes en cœur de site	p. 26

# Le bus Lodève

## Baume Auriol

pour aller au  
Cirque de Navacelles  
ou ailleurs...

1

Durant la période estivale, un bus au départ de la gare routière de Lodève relie les communes du causse du Larzac méridional, jusqu'au belvédère de la Baume Auriol, en surplomb du Cirque de Navacelles.

Depuis les arrêts desservis, plusieurs randonnées sont accessibles et adaptées aux envies de chacun.

Dans ce livret, retrouvez les randonnées qui vous permettront de découvrir les richesses du territoire et de ses paysages grandioses !



Pour chaque randonnée, retrouvez des informations relatives à la difficulté, ainsi qu'à la durée et au dénivelé de l'itinéraire.

Niveaux de difficulté des randonnées :



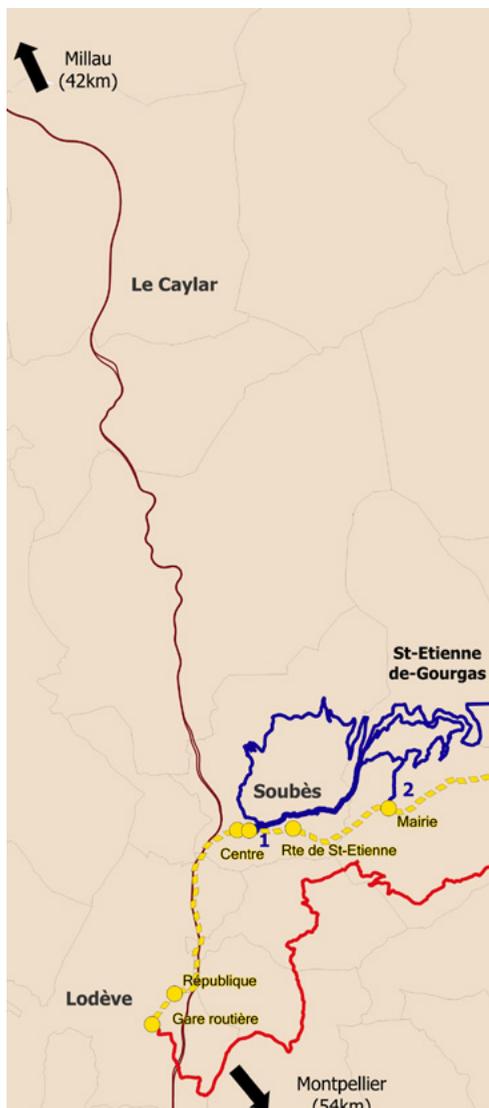
Facile



Moyen



Difficile



Horaires de la ligne  
Lodève - Baume Auriol\*  
<https://www.herault-trans-port.fr/lignes-regulieres>

\* Correspondance avec Montpellier  
(ligne 661-681)

Embarquez à bord de la ligne estivale Lodève - Baume Auriol, et découvrez le causse du Larzac, ses contreforts et le Cirque de Navacelles en combinant transports en commun et randonnée !



La période et les horaires de circulation pouvant varier d'un été à l'autre : rapprochez-vous de l'Office de Tourisme Lodévois & Larzac pour les informations sur l'année en cours.

**Lodévois & Larzac**  
TOURISME  
AU CŒUR DES GRANDS SITES

7 Place du Rialto  
34700 LODÈVE  
[www.tourisme-lodevois-larzac.fr](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr)  
+33 (0)4.67.88.86.44

# Les préparatifs

2

Connaître la réglementation  
et les bons comportements  
à adopter lors d'une randonnée



## Avant de partir

Les itinéraires proposés ici sont des **randonnées**. Il est donc important de se préparer et de partir avec l'équipement adéquat :

- Chaussures fermées
- Protection solaire (chapeau, lunettes, crème solaire)
- Eau et nourriture en quantité suffisante
- Vêtement imperméable
- Téléphone chargé
- Carte IGN / topoguide pour se repérer

## Pendant ma rando

Les sites que vous vous apprêtez à découvrir sont des **espaces naturels fragiles** et à préserver. Durant votre randonnée, veillez à **adopter les bons comportements** qui vous permettront en plus d'observer la faune et la flore !



### SUIVRE LES SENTIERS BALISÉS ----->

**Pour ne pas se mettre en danger et pour respecter les milieux naturels.** Les chemins sont souvent escarpés et le réseau téléphonique n'est pas toujours disponible dans les Gorges de la Vis, rester sur les sentiers balisés est donc un gage de sécurité (alerte des autres randonneurs, itinéraire défini et entretenu). De plus, le piétinement dégrade très rapidement les sols et il faut de nombreuses années pour qu'une sente se reforme naturellement.

### Pourquoi cette réglementation ?

Les espaces appartiennent à des collectivités ou des propriétaires privés : rester sur les sentiers, c'est respecter le travail agricole des habitants / habitantes et permettre à la faune et la flore de s'épanouir dans des milieux fragiles où la couche de sol est mince et facilement endommageable.



### EMPORTER SES DÉCHETS AVEC SOI -----o

**Pour ne pas perturber les milieux.** Règle de bon sens : on ne laisse aucun déchet dans la nature. De nombreux bacs de tri sont présents à proximité des parkings aux deux belvédères et dans les villages du Grand Site. Ici, pas de « petites poubelles » : hors période touristique, il y a très peu d'habitants au cœur du site. Il est donc primordial de ne pas démesurer tous les aménagements juste pour quelques mois.

Par exemple, sur les causses, la flore est habituée à un sol pauvre : l'enrichir avec un apport organique (pelures de fruits par exemple), c'est modifier la nature du sol et donc de ses habitants (les plantes et toute la chaîne animale qui en dépend).

Même les déchets dits « biodégradables » ne sont pas à jeter dans la nature: ils mettent du temps à se décomposer et peuvent perturber l'équilibre de la faune (introduction d'espèces non locales) et du sol (modification du milieu).



### INTERDICTION D'ALLUMER UN FEU -----o

**Pour éviter tout risque d'incendie dans nos secteurs fortement soumis à la sécheresse.** Le risque d'incendie peut amener à une fermeture de massif par arrêté préfectoral. Pensez à consulter la météo des forêts (<https://meteoifrance.com/meteo-des-forets>) et les cartes de vigilance incendie mises à jour quotidiennement sur les sites des préfectures Gard / Hérault. Interdiction d'allumer un feu (même cigarette) à moins de 200 mètres de landes, bois et garrigues.

Au-delà du risque incendie, un feu de camp dégrade fortement et durablement les sols et la flore du site et constitue un dérangement pour la faune sauvage.



La cardabelle (*Carina acanthifolia*) est une espèce protégée !



### PAS DE PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ -----o

**Pour avoir le plus faible impact possible sur les milieux.** Que ce soit la faune, la flore, les minéraux ou les fossiles, il est interdit de cueillir, récolter ou déplacer un spécimen (vivant ou mort).

Les espèces sont pour la plupart protégées et la beauté du site est due à ses qualités écologiques, géologiques et paysagères : ne rien bouleverser, c'est pérenniser cette diversité et cette richesse. Privilégier les photos qui constituent des souvenirs durables !

L'ensemble du territoire est concerné par des zones Natura 2000 qui ont été désignées comme telles pour leur richesse biologique.

L'atteinte à une espèce protégée est un délit pouvant être puni de 150 000 € d'amende et de 3 ans de prison (cueillette, dégradation, perturbation).



### RESPECTER LA TRANQUILITÉ DES LIEUX -----o

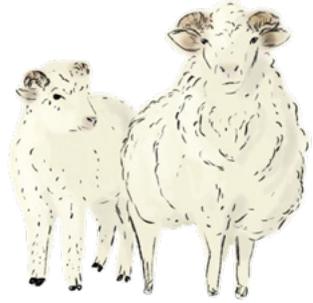
**Pour ne pas perturber la faune.** Les espèces animales qui vivent dans ces espaces sont sensibles au dérangement, particulièrement en journée où nombre d'entre elles se reposent aux heures les plus chaudes.

Les nuisances perturbent leur rythme biologique et peuvent les mettre en péril.

En plus de ne pas effrayer les espèces, respecter la quiétude des milieux augmente vos chances d'observer la faune. Ouvrez l'œil !

# Randonnée et élevage

Ici, l'élevage est partout, et le dérangement des troupeaux (chèvres, brebis, vaches, chevaux) est à éviter pour **ne pas perturber le travail des éleveurs/éleveuses**, pour favoriser la quiétude des troupeaux et ainsi permettre le maintien des paysages agropastoraux remarquables.



Les **chiens de protection** ou patous (désigne la race Montagne des Pyrénées) possèdent un instinct de protection utilisé pour le gardiennage des troupeaux. Élevés dès leur plus jeune âge avec les brebis, ces chiens les gardent, les conduisent et les protègent contre les prédateurs. Ils peuvent se montrer agressifs s'ils sentent le troupeau menacé.

Lorsque vous traversez des zones de pâtures, **veillez à bien refermer les portillons après votre passage**, et si vous croisez un troupeau, contournez-le au maximum et ne vous approchez pas.

## QUE FAIRE SI JE RENCONTRE UN CHIEN DE PROTECTION ?

Règles à respecter si le patou vient à votre rencontre.

Parlez-lui calmement pour le mettre en confiance quand il s'approche de vous. Cela vous donne également une contenance si vous avez peur.

**Éloignez-vous lentement et calmement du troupeau.**

Exceptionnellement, sortez du sentier de randonnée officiel et contournez très largement le patou.

Si le chien vous suit, **ignorez-le**. Ces chiens peuvent vous suivre jusqu'à ce qu'ils vous considèrent assez loin du troupeau.

**Ne paniquez pas.**

Les chiens ressentent votre peur et s'en méfient énormément.

**Restez calme et faites des mouvements lents et non agressifs.** Ne courez pas, ne criez pas, n'agitez pas vos bras, ne lui jetez pas d'objets, ne le menacez pas avec vos bâtons, etc. . . La plupart du temps, il vient uniquement vous identifier.

Si le chien se montre amical, **ne le caressez pas**, ne le prenez pas en photo et ne lui donnez pas à manger : il pourrait mal interpréter vos intentions.

Si vous êtes avec votre chien de compagnie, tenez-le en laisse et **laissez le chien de protection s'en approcher** pour qu'ils se sentent et fassent connaissance.



© Léna Faury

112

N° URGENCE  
EUROPÉEN

15

SAMU

Situation de détresse vitale  
(malaise, chute et traumatisme grave,  
brûlure, hémorragie, intoxication,...)  
Pour obtenir un avis médical  
(permanence de soin)

18

SAPEURS-  
POMPIERS

Situation de péril  
(incendie, accident corporel,  
accident routier,...)

17

police

Infraction  
(agression, vol, violence,  
accident routier)

114

URGENCE  
SMS

Malentendants, sourds ou  
situation de violence



**SURICATE**  
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

Soyez acteur de la qualité de vos sites !  
*Suricate* permet de signaler les problèmes  
que vous rencontrez quand vous pratiquez  
une activité de pleine nature.

Une erreur de balisage, un panneau  
défectueux, un problème de pollution, un  
besoin de sécurisation...

Remplissez le formulaire, localisez le problème  
et envoyez !

Votre signalement sera  
traité par le réseau  
*Suricate* animé par le Pôle  
ressources national des  
sports de nature (Ministère  
chargé des Sports).



[sentinelles.sportsdenature.fr](https://sentinelles.sportsdenature.fr)



Village-départ :

Soubès



Boucle de  
12,6 km



4h30



D+ : 519 m

Cazelle des Coutelles, Soubès  
© Hérault Tourisme



## Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 10 minutes environ, et descendez à l'arrêt « Soubès - centre » pour cette randonnée.

## Horaires & infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :  
[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)

## 1. PR du Camin Farrat

Bois des Coutelles, corniche du Larzac  
et cirque du Bout du monde

1. Depuis l'arrêt de bus «Soubès - centre», emprunter le *Chemin vieux* puis *La Coural* jusqu'à la mairie. Prendre le PR (balisage jaune) par le chemin du Suberbet et monter par la draille. À l'intersection avec le GR® de Pays *Tour du Larzac méridional* (balisage jaune/rouge), prendre à gauche sur 300 m.
2. Après avoir dépassé la source et les anciennes mines, bifurquer à droite sur le PR et monter les lacets jusqu'à la piste forestière.
3. Traversez la piste et atteignez le point culminant de la randonnée sur la corniche du causse du Larzac.
4. Suivez la piste en pente douce vers l'est jusqu'au kilomètre 7,4. À l'intersection, prenez à gauche jusqu'à une citerne.
5. De la citerne, surplombez le Cirque du Bout du monde et redescendez vers Soubès par le GR® de Pays *Tour du Larzac méridional* (balisage jaune/rouge).



Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[www.tourisme-lodevois-larzac.fr/  
annuaire/randonnee-du-camin-farrat](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-du-camin-farrat)





Village-départ :

St-Etienne-de-Gourgas



Boucle de  
10,5 km



3h30



D+ : 330 m

Cirque du Bout du Monde, Gourgas  
© Hérault Tourisme

## 2. PR du Cirque du Bout du Monde

Contreforts du Larzac, cirque du Bout du monde  
et village de Gourgas

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Etienne-de-Gourgas - Mairie», emprunter le Chemin de la Doumerguerie sur 1km.
2. Au bout du chemin, prendre à droite, passer le parking et traverser le village en suivant le PR (balisage jaune).
3. Prendre de la hauteur sur les contreforts du causse du Larzac, et continuer pendant 2,5km jusqu'au lit du Rieussec.
4. Traverser et continuer sur le sentier qui surplombe le cirque pendant 3,7km.
5. A l'intersection, prendre à gauche pour redescendre vers le hameau de Gourgas.
6. A l'intersection avec le Chemin de la Doumerguerie, prenez à droite pour retourner à l'arrêt de bus.



Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/  
randonnee-du-cirque-du-bout-du-monde](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-du-cirque-du-bout-du-monde)



### Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 10 minutes environ, et descendez à l'arrêt « St-Etienne-de-Gourgas - Mairie » pour cette randonnée.

### Horaires & infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :

[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)



Hérault  
Transport





Village-départ :

St-Pierre-de-la-Fage



Aller simple  
de 11,1 km



3h30



D+ : 43 m

D- : 440 m

Cirque du Bout du Monde

© OT Lodévois & Larzac

### 3. Traversée du Cirque du Bout du Monde jusqu'à Soubès

Découvrez un des plus beaux tronçons du GR® de Pays - Tour du Larzac Méridional.

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Pierre-de-la-Fage - Eglise», suivre le GR® de Pays Tour du Larzac Méridional (balisage jaune/rouge) sur 900m jusqu'au hameau de la Roque.

*Présence possible de troupeaux et de chiens de protection.*

2. Dépasser les habitations, au carrefour de la croix, prendre la piste à gauche pour continuer sur le GR® de Pays.

3. À l'intersection, quitter la piste et prendre à droite sur le superbe sentier en terrasse qui traverse le Cirque du Bout du monde et surplombe le hameau de Gourgas (5,5km).

4. Continuer sur la piste en suivant le balisage jusqu'à Soubès.

5. Traverser le village et rejoindre l'arrêt de bus «Soubès - centre» qui se trouve sur la RD25 avant le pont.



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 20 minutes environ, et descendez à l'arrêt «St-Pierre-de-la-Fage - Eglise» pour cette randonnée.

Au retour, prenez la navette en sens inverse depuis l'arrêt «Soubès - centre»

Horaires  
& infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes de la causse.

Horaires et informations :

[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)

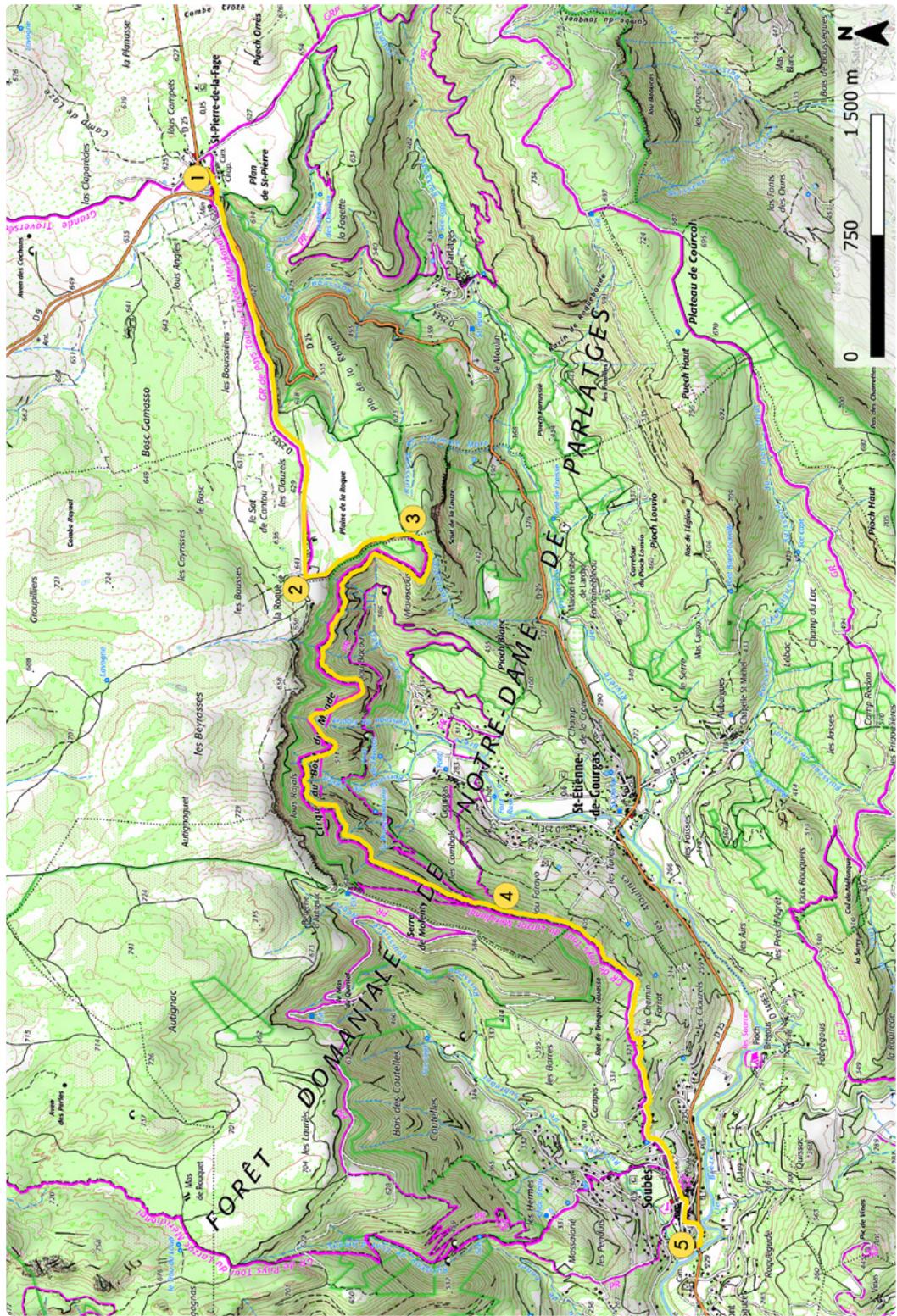


Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/  
details/id/2681874](https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2681874)



Hérault  
Transport





Village-départ :

La-Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries



Aller simple  
de 22,8 km



7h30



D+ : 455 m  
D- : 912 m

Village de Fozzières

© Mairie de Fozzières

## 4. De La Vacquerie à Lodève par le GR7®

Découverte d'une portion du GR7® entre vallées, plateaux et pistes forestières.

1. Depuis l'arrêt de bus «La Vacquerie - Centre», marcher jusqu'à l'église et prendre la ruelle à droite pour suivre le GR7® (balisage blanc/rouge) jusqu'à la bergerie, puis prendre à droite.
2. À l'intersection, suivre le GR7® et continuer sur la piste forestière pendant 8,2km jusqu'au Col de Mélanques.
3. Au col, continuer à droite sur 400m puis à gauche en suivant le GR7®. Continuer sur 2,8km jusqu'au village de Fozzières.
4. Traverser le village de Fozzières, et continuer jusqu'à Soumont (3,6km).
5. Face à la mairie, prendre à droite sur 400m, puis suivre le GR7® à gauche (chemin de Fignols).
6. Au bout du chemin, prendre la route à droite sur 50m, puis continuer à suivre le GR7® jusqu'à Lodève (2,5km).



### Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Pour cette randonnée, embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 25 minutes environ, et descendez à l'arrêt «La-Vacquerie - Centre».

### Horaires & infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :

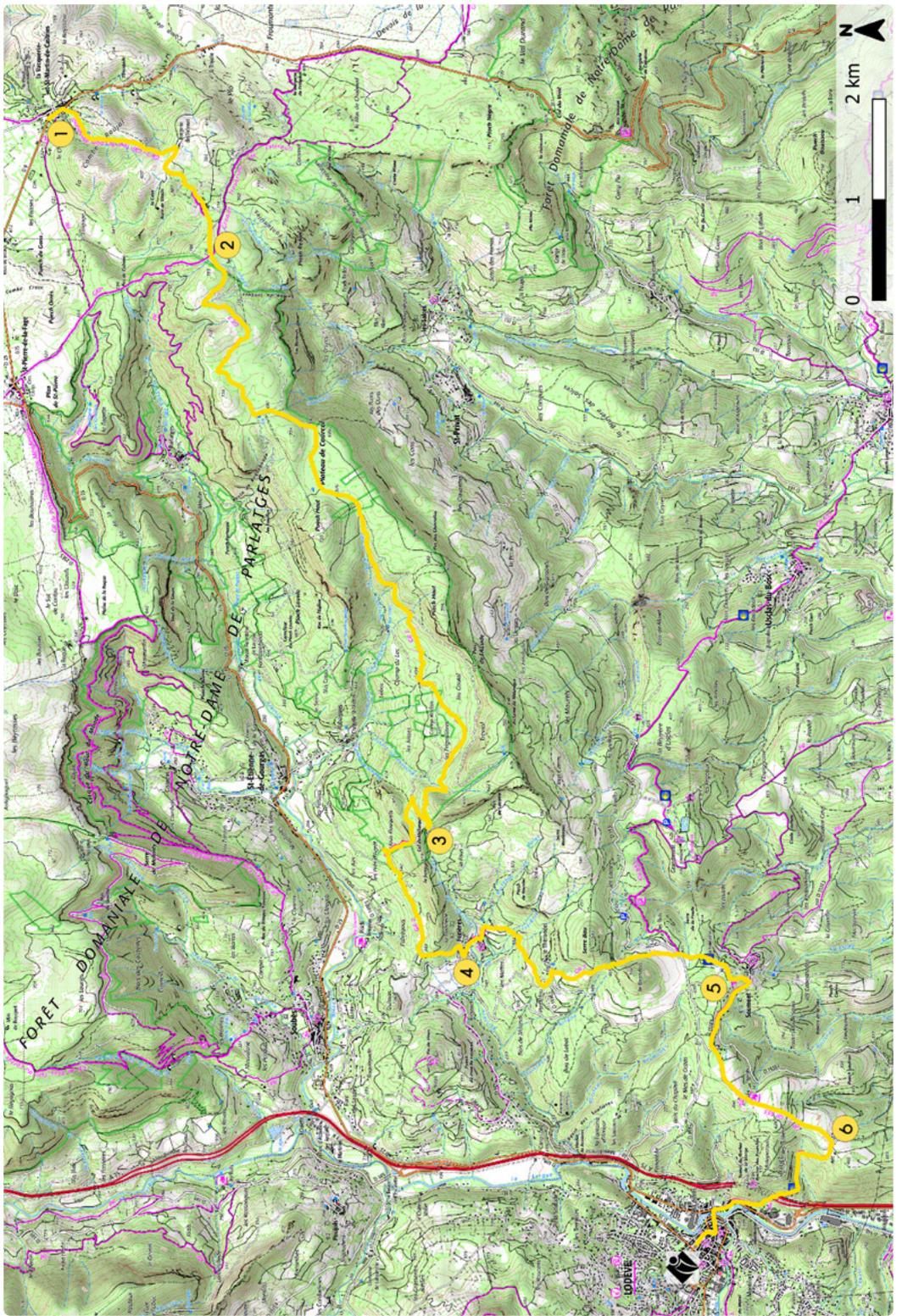
[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)



Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/  
details/id/2717570](https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2717570)







Village-départ :

La-Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries



Boucle de  
14,5 km



5h00



D+ : 493 m

Hameau de Parlatges,  
niché en fond de vallée  
© CCLL

## 5. PR de Notre-Dame-de-Parlatges

Sentier à la découverte de la vallée  
et du hameau de Parlatges.

1. Depuis l'arrêt de bus «La-Vacquerie - Centre», passer devant la mairie et emprunter la ruelle du causse, sur la droite.  
Prendre à nouveau à droite et continuer sur le chemin balisé (jaune) sur 2km.
2. Au carrefour, prendre la piste en direction de Parlatges sur 100m puis bifurquer sur le sentier à droite. Continuer jusqu'à remonter sur la piste par les lacets.
3. Suivre la piste et le balisage jusqu'au hameau de Parlatges. En arrivant à la route goudronnée, continuer à descendre jusqu'à la chapelle (3km).
4. Traverser le hameau, et emprunter le sentier en montée puis la piste jusqu'au Pas de Cabane (4km).
5. Prendre la piste à droite sur 1km, puis au carrefour, prendre à gauche sur le GR7® (balisage rouge/blanc) pour rejoindre La-Vacquerie.



### Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 25 minutes environ, et descendez à l'arrêt « La-Vacquerie - Centre » pour cette randonnée.

### Horaires & infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :  
[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)



Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/  
randonnee-de-notre-dame-de-parlatges](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-de-notre-dame-de-parlatges)







Village-départ :

St-Maurice-Navacelles



Aller simple  
de 9,8 km



3h30



D+ : 143 m

Vue du causse du Larzac  
depuis le GR7®

© SmGSN

## 6. Petite traversée du causse du Larzac

De St-Maurice-Navacelles jusqu'à La-Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries, un aperçu des étendues caussenardes.

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Maurice-Navacelles - Centre bourg», suivre le GR7® (balisage blanc/rouge) le long de la D152 puis prendre à gauche après 2,7km vers Les Besses.
2. Au hameau des Besses, suivre le GR7® et prendre le petit chemin à gauche entre les maisons.
3. Poursuivre sur 3km jusqu'à la route. De-là, faire 50m sur la droite, traverser la route et prendre la deuxième piste en suivant le balisage.
4. Continuer sur le chemin, puis sur la petite route goudronnée pendant 3km, jusqu'à arriver au village de La-Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries.
5. L'arrêt de bus se trouve à l'entrée du village, en face de la mairie et du mémorial.



Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

<https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2717776>



### Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 35 minutes environ, et descendez à l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - centre bourg» pour cette randonnée.

Au retour, prenez la navette à La-Vacquerie - Centre.

### Horaires & infos



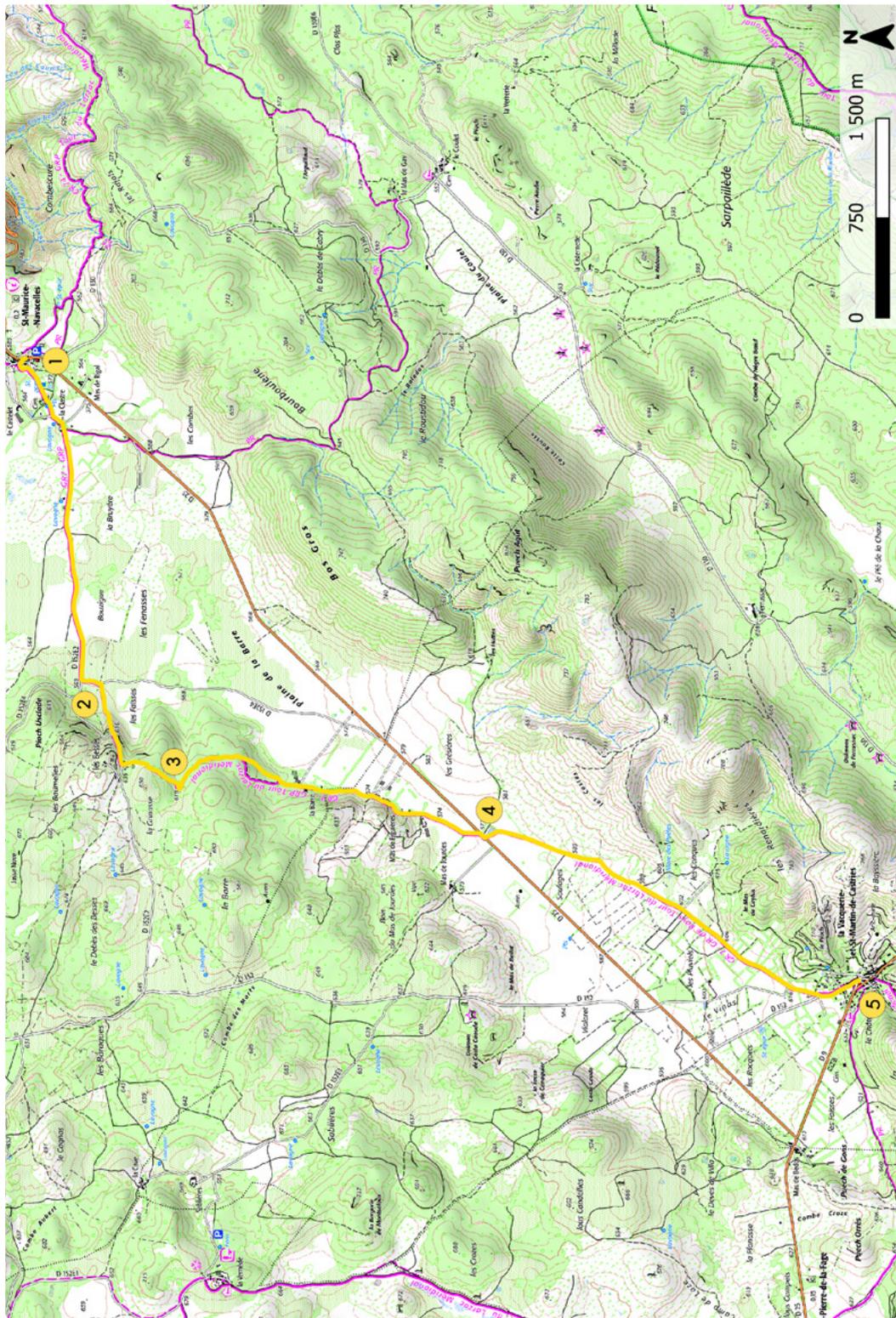
Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :

[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)



Hérault  
Transport





Village-départ :

St-Maurice-Navacelles



Boucle de  
14 km



4h30



D+ : 248 m

Les Gorges de la Vis et les  
Cèvennes depuis le PR des Rajols

© SmGSN

## 7. PR des Rajols

Corniches des gorges de la Vis  
et cause du Larzac

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Maurice-Navacelles - Centre bourg», se rendre au parking derrière la médiathèque. De là, suivre le GR® de Pays Tour du Larzac Méridional (balisage jaune/rouge) en direction du sud-est jusqu'au Ranquet.
2. Au Ranquet, prendre à droite le sentier PR (balisage jaune) jusqu'au Mas de Gay (km8).
3. Poursuivre en bord de route sur 500m et bifurquer à gauche en suivant toujours le balisage jaune.
4. Au croisement avec la RD25, longer la route jusqu'à la croix puis prendre la piste à gauche pour continuer sur le PR.
5. À l'embranchement avec la D152, prendre à droite pour revenir à St-Maurice-Navacelles.



Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/  
randonnee-des-rajols](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-des-rajols)



### Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 35 minutes environ, et descendez à l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - centre bourg» pour cette randonnée.

### Horaires & infos



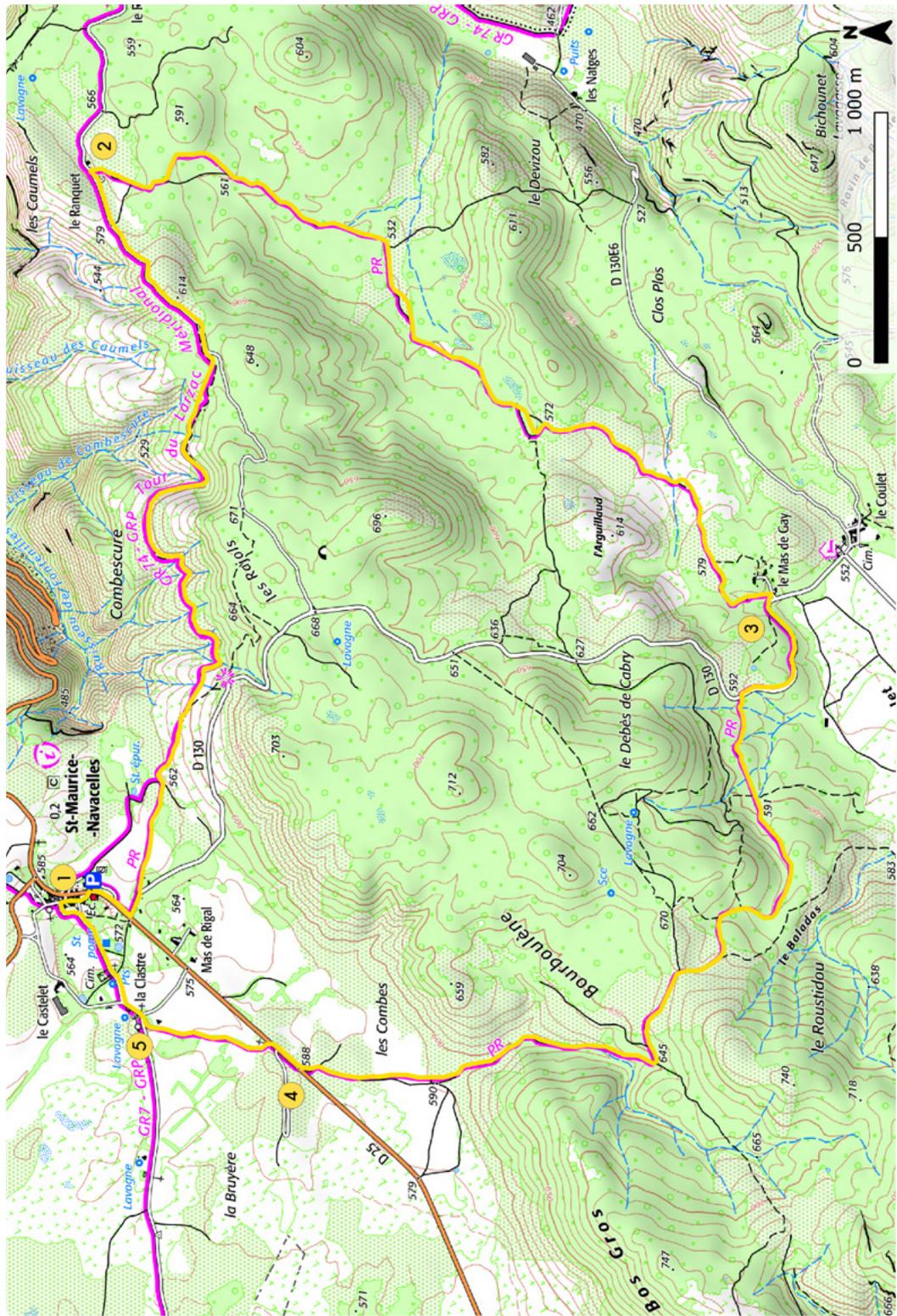
Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :

[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)



Hérault  
Transport



St-Maurice-Navacelles

Combescure

Bourboulière

Bos Gros

2

3

4

1

5

Roi du Larzac

le Debès de Cabry

le Devizrou

le Rousidou

le Berrouds

le Mas de Gay

Clos Plos

Bichounet

N

D 130

D 25

D 130E6

D 130

D 130

D 130E6

D 130E6

D 130E6

564

572

572

575

588

579

571

566

565

562

564

564

575

588

579

571

566

565

668

668

668

668

668

668

668

668

668

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671

671

671

671

671

664

664

664

664

664

664

664

664

664

671

671

671

671

671



Village-départ :

St-Maurice-Navacelles



Boucle de  
20 km



6h00



D+ : 570 m

Hameau de Navacelles

© Otus Production

## 8. PR Causses et gorges de la Vis

Découverte du causse du Larzac  
et du Cirque de Navacelles

1. Depuis l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - Centre bourg», prendre à gauche la rue du Portail puis le petit chemin jusqu'à l'intersection avec la RD130.
2. Traverser la route et continuer en face sur la piste, puis prendre le sentier en descente vers les gorges.
3. En bas, prendre la piste à gauche en direction de Navacelles (7km). La piste se transforme en sentier.
4. Traverser le hameau et suivre le sentier du facteur (balisage jaune) pour remonter à la Baume Auriol.
5. De là, prendre à droite et longer la route sur 1km jusqu'au départ de piste à droite.
6. S'engager sur la piste et suivre le balisage jaune sur 6km pour revenir à St-Maurice.

**Attention : sentier difficile.** En fonction de la période, possibilité d'un aller simple entre St-Maurice et Navacelles, avec retour en navette. Veillez également à refermer les portillons après vous pour ne pas laisser s'échapper les troupeaux.



### Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Pour cette randonnée, embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 35 minutes, et descendez à l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - centre bourg»

### Horaires & infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :  
[www.herault-transport.fr/lignes-regulieres](http://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres)

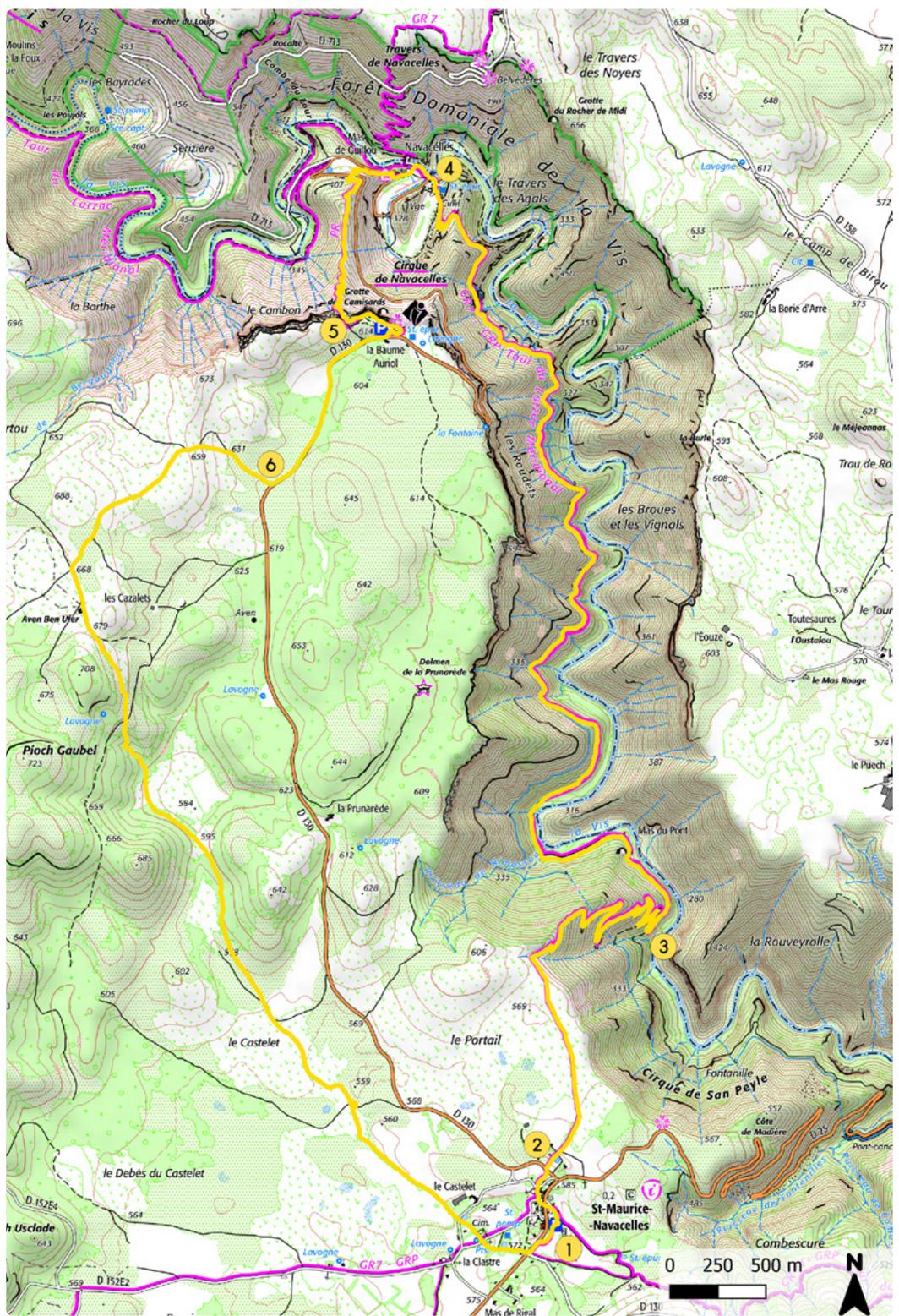


Retrouvez ce parcours  
sur votre mobile :

[www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-de-navacelles-causse-et-gorges-de-la-vis](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-de-navacelles-causse-et-gorges-de-la-vis)



Hérault  
Transport



0 250 500 m



# Pour aller plus loin...

# 4

## La carte du Grand Site

Pour les randonnées situées **au coeur du Grand Site du Cirque de Navacelles**, reportez-vous à la carte disponible en ligne [www.cirquenavacelles.com/randonnees-activites-de-pleine-nature](http://www.cirquenavacelles.com/randonnees-activites-de-pleine-nature) ou en format papier dans les Offices de Tourisme Lodévois & Larzac et Sud Cévennes.



**Lodévois  
& Larzac**  
TOURISME  
AU CŒUR DES GRANDS SITES

Office de Tourisme  
Lodévois & Larzac

7 place du Rialto  
34700 LODÈVE

 +33 (0)4 67 88 86 44

 [www.tourisme-lodevois-larzac.fr](http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr)

 [tourisme@lodevoisetlarzac.fr](mailto:tourisme@lodevoisetlarzac.fr)

**Bureau d'information  
touristique saisonnier**

Belvédère de la Baume Auriol  
34520 Saint-Maurice-Navacelles

**+33 (0)4 67 88 86 44**

Week-ends, jours fériés et ponts : avril - mai - juin -  
septembre

Tous les jours : 1<sup>er</sup> juillet - 31 août  
9h30 - 13h00 et 14h00 - 17h00

**Sud  
Cévennes**  
RENCONTRE SAUVAGE

Office de Tourisme  
Sud Cévennes

Place du marché 30120 LE VIGAN  
Av. du Mont Aigoual 34190 GANGES

 +33 (0)4 67 81 01 72

 [www.sudcevennes.com](http://www.sudcevennes.com)

 [contact@sudcevennes.com](mailto:contact@sudcevennes.com)

**Maison du Grand Site**

Belvédères de Blandas  
30770 Blandas

**+33 (0)4 67 81 01 72**

Tous les jours en juillet / août : 10h00 - 18h00

Tous les jours pendant les vacances scolaires  
de Pâques à Toussaint : 11h00 - 17h00

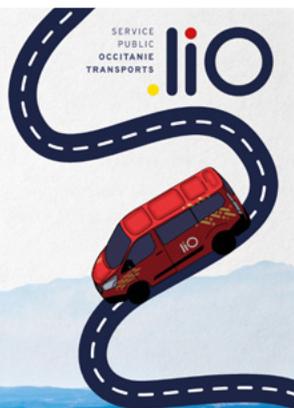
avril à novembre : 11h00 - 17h00  
(du samedi au lundi)

# Les navettes en cœur de site

Un service de **navettes gratuites** est également disponible au Cirque de Navacelles. Il permet de relier les Belvédères de Blandas, le Belvédère de la Baume Auriol, le hameau de Navacelles et le départ du sentier des moulins de la Foux.

## NAVETTES GRATUITES AU CIRQUE DE NAVACELLES

Stationnez votre véhicule aux belvédères  
et empruntez les navettes pour vous rendre  
au hameau de Navacelles



Les Belvédères  
de Blandas

Belvédère de la  
Baume Auriol

Hameau de  
Navacelles

### RENSEIGNEMENTS

Dates et fonctionnement  
des navettes :

[www.cirquenavacelles.com](http://www.cirquenavacelles.com)  
/infos-pratiques



Accès PMR / Chien autorisé  
Arrêt possible (sur demande) aux  
Moulins de la Foux

⚠  
Pandonnés de 30 min pour regarder les  
Moulins depuis l'arrêt navette.

Contact : Offices de Tourisme

odévois  
8 Garzac  
1 9 21 81 24 5

Sud  
Cévennes

04 67 88 86 44 04 67 81 01 72

Embarquez dans le bus  
Lodève - La Baume Auriol  
et profitez des haltes dans les villages  
pour découvrir les paysages du  
causse du Larzac en 8 randonnées !

© Léné Faury



**Hérault  
Transport**